

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 06 novembre 2025

n° 191-25 C

Objet : RS - Attribution de subventions aux associations au titre de l'économie circulaire

- date de convocation le 31 octobre 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi six novembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 51

Aillon-le-Jeune	Marc Fleury
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Aloïs Chassot - Isabelle Dunod - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Anne-Marie Barouti - Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 3

Pascal Ginollin - Marcel Ferrari - Thierry Tournier

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Jimmy Bâabâa à Daniel Bouchet - de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Alain Caraco à Pierre Brun - de Jean-Pierre Casazza à Michel Camoz - de Jean-Benoît Cerino à Thierry Repentin - de Christelle Favetta-Sieyes à Christophe Pierretton - de Sandra Ferrari à Corine Wolff - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Franck Morat à Corinne Charles - de Raphaële Mouric à Cécile Trahand - de Gaétan Pauchet à Farid Rezzak - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Aloïs Chassot - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Philippe Vuillermet à Florence Bourgeois

- conseillers excusés : 12

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Philippe Cordier - Céline Gendron - Sabrina Haerincq - Max Joly - Laïla Karoui - Sylvie Mareschal - Luc Meunier - Damien Regairaz - Sara Rotelli - Walter Sartori

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 06 novembre 2025

délibération n° 191-25 C

objet **RS - Attribution de subventions aux associations au titre de l'économie circulaire**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que Grand Chambéry déploie actuellement les actions de son nouveau Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) approuvé le 19 décembre 2024. A ce titre, les actions des axes stratégiques relatifs au prolongement de la durée de vie des objets, à la sensibilisation et à l'économie circulaire, dont celles privilégiant le réemploi, sont fortement attendues et bénéficient d'un budget dédié afin de satisfaire des demandes d'aide au fonctionnement.

Une subvention est allouée pour un objet déterminé, un projet spécifique, ou est dédiée au financement global de l'activité associative.

Il est proposé au titre du budget 2025, qui prévoit une enveloppe pour la déclinaison du PLPDMA, d'allouer les subventions suivantes aux associations œuvrant en faveur de l'économie circulaire et contribuant à la réduction des déchets ou à l'animation du réseau d'acteurs.

	Versé en 2024	Proposé en 2025
<p>Low Tech Lab (expérimenter et promouvoir la démarche low-tech dans le bassin chambérien. La démarche low-tech vise à rendre utiles, accessibles et durables les objets, systèmes, techniques, services, savoir-faire, pratiques, modes de vie et courants de pensée)</p> <p>Action 4.1.2 - Développer l'utilisation des produits éco-conçus</p> <p>Projet présenté : aménagement du local et outillage pour les ateliers de sensibilisation et d'aide au changement de pratique</p>	0 €	5 000 €
<p>ESS Team (promotion de l'économie sociale et solidaire dans les deux Savoie. Ce réseau porte et diffuse les valeurs de l'association en menant des actions de communication et d'animation dans les territoires)</p> <p>Action 3.2.2 - Valoriser les acteurs engagés Action 4.2.4 - Fédérer les acteurs professionnels au travers de rencontres Action 7.1.3 - Créer un annuaire des solutions de réemploi dans les différents domaines</p> <p>Projet présenté : organisation d'un évènement autour de la venue de Cyril Dion le 21 novembre 2025 à Chambéry</p>	0 €	5 000 €
<p>Objethèque de Chambéry (développement de l'emprunt plutôt que l'achat de matériels et objets)</p> <p>Action 7.3.1 – Créer ou soutenir des sites locaux d'échange de matériels et services</p> <p>Projet présenté : aménagement de la vitrine et création d'une signalétique pour rendre visible la boutique ; développement et amélioration du site internet</p>	5 000 €	9 000 €
<p>La Toupie (recyclerie spécialisée dans les jeux, jouets et livres jeunesse)</p> <p>Action 3.4.2 - Organiser plus de visites et d'ateliers (journées et soirées) Action 7.1.5 - Développer la vente en ligne des recycleries du territoire</p> <p>Projet présenté : sensibiliser plus de personnes à la consommation responsable avec la mise en œuvre de visites immersives ; augmenter les capacités de vente avec la création d'un espace dédié à la vente en ligne</p>	1 000 €	10 000 €

<p>J'aime Boc'oh (conserverie solidaire anti gaspillage alimentaire)</p> <p>Action 4.2.2 - Développer des filières de réemploi de produits alimentaires et textiles</p> <p>Projet présenté : développement d'une action de préparation de plats cuisinés stérilisés</p>	5 000 €	10 000 €
<p>La Madrée (promouvoir l'artisanat et l'entrepreneuriat dédiés au réemploi, à la réutilisation et au surcyclage afin de développer l'économie circulaire et de favoriser la réduction des déchets)</p> <p>Action 4.1.2 - Développer l'utilisation des produits éco-conçus Action 4.2.3 - Mettre en place des démarches d'écologie industrielle et territoriale</p> <p>Projet présenté : projet global de rénovation d'un local pour accueillir du grand public, des scolaires (ERP, capacités d'accueil pour des conférences, des temps d'échanges, des ateliers) et ambition de mieux faire connaître La Madrée par le développement d'un site internet et de la signalétique</p>	0 €	10 000 €
<p>Enfin ! Réemploi (créer, animer et développer un chantier d'insertion consacré à l'organisation de parcours d'insertion professionnelle sur la base des activités en faveur du réemploi des matériaux du bâtiment et de tout ce qui contribue à développer cette filière)</p> <p>Action 7.1.3 - Créer un annuaire des solutions de réemploi dans les différents domaines Action 7.1.5 - Développer la vente en ligne des recycleries du territoire</p> <p>Projet présenté : développement d'un catalogue des produits en stock et mise en œuvre d'un logiciel de vente en ligne</p>	5 000 €	12 000 €
TOTAL	16 000 €	61 000 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu l'avis de la commission des déchets du 9 octobre 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement des subventions pour un montant de 61 000 €, répartis entre différents organismes, selon la proposition ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **191-25 C**

Objet de l'acte : RS - Attribution de subventions aux associations au titre de l'économie circulaire

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées
2 - Aux associations

Date de l'acte : 06 novembre 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20251106-lmc1H34485H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H34485H1

Date de transmission en Préfecture : 07 novembre 2025

Date de réception en Préfecture : 07 novembre 2025

Date de publication sur le site internet: vendredi 07 novembre 2025